



Signes conventionnels

Complément à la topographie - Point

- Bâtiment
- Bâtiment en construction
- Bâtiment en ruine
- Maison mobile
- Centre de ski alpin
- Centre de camping
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Minéral à bois
- Écluse
- Région routière - Point
- Pont
- Hydrographie - Ligne
- Réseau hydrographique
- Région routière - Ligne
- Réseau routier
- Autovoutes
- Complément au Réseau routier

Infrastructures - Ligne

- Vieilles routes
- Ligne de transport d'énergie
- Autres
- Courbes de niveau - Ligne
- Courbes mètre
- Courbes métriques
- Cadastre - Ligne de cadastre
- Cadastre - Ligne de rang
- Cadastre - Ligne de lot
- Cadastre - Ligne de complément
- Titre des coordonnées MTM
- Hydrographie - Surface
- Réseau hydrographique

Légende des possibilités agricoles des sols

CLASSES

La présente méthode de classement groupe les sols minéraux en sept classes d'après les renseignements contenus dans les relevés pédologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, ceux des classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantes fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucune de ces productions.

Le classement repose sur les postulats suivants:

- Le travail du sol et les récoltes se font à l'aide de la machinerie moderne.
- Le terrain qui nécessite des améliorations (y compris le drainage), que l'exploitant peut réaliser lui-même, est classé selon les limitations ou les risques que son utilisation pourrait entraîner après ces améliorations.
- Le terrain qui nécessite des améliorations dépassant les capacités de l'exploitant est classé d'après les limitations actuelles.
- On ne tient pas compte de la distance des marchés, de la qualité des routes, de l'emploi ou de l'étendue des exploitations, du mode de fertilisation, des systèmes de culture, de l'habileté ou des ressources des exploitants, ni des dommages que des tempêtes pourraient causer aux récoltes.
- Le classement ne tient pas compte des aptitudes des sols pour la production d'arbres, l'établissement de vergers, la culture de petits fruits et de plantes d'ornement, la récréation et la chasse.
- Les classes sont fondées sur l'intensité plutôt que sur le genre des limitations imposées dans l'utilisation des sols pour de fins agricoles.
- Chaque classe comprend plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

CLASSE 1 - SOLS NE COMPORTANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES.

Ces sols sont profonds, bien ou imparfaitement drainés, ils retiennent bien l'eau et l'azote naturel, ils sont bien pourvus d'éléments nutritifs, ils sont faciles à travailler et leur travail est peu coûteux. Une bonne gestion permet d'obtenir une productivité élevée et un rendement élevé pour un coût modéré de grandes cultures.

CLASSE 2 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS OU UN RESTREIGNEMENT QUE LEQUEL PEUT ÊTRE CHOISI EN CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION.

Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau; leurs limitations sont modérées. Les travaux s'y exécutent avec un minimum de difficulté. Une bonne gestion y assure une productivité variée de rendement élevée à élevée pour un coût raisonnablement grand de cultures.

CLASSE 3 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES OU UN RESTREIGNEMENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.

Les sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps de facilité d'exploitation des travaux de préparation du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité possible au rendement élevée pour un coût grand de cultures.

CLASSE 4 - SOLS COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS OU UN RESTREIGNEMENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.

Les limitations dans cette classe se font en grande partie au stade de la préparation du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou pas améliorés par des travaux de conservation, ils ont une productivité possible au rendement élevée pour une culture spécialement adaptée.

CLASSE 5 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENTENT QU'À LA PRODUCTION DE PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES, MAIS SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.

Les sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent convenir à la production continue de plantes annuelles de grande culture. Ils peuvent produire des plantes fourragères vivaces, soit indigènes, soit cultivées, et ils peuvent être améliorés par l'emploi des machines agricoles. Les pratiques d'amélioration peuvent comprendre le drainage, l'ensemencement, les fauches culturales, l'ensemencement, la fertilisation, ou l'ensemencement de ces sols.

CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES, INAPTES À PRODUIRE D'AUTRES PLANTES QUE DES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.

Ces sols font souvent un minimum de fensse certaine puissance souterraine, mais leurs limitations sont tellement graves qu'il n'est guère pratique de chercher à les améliorer à l'aide des machines agricoles, soit parées que le terrain ne se prête pas à l'emploi de ces machines, ou que le sol ne se prête pas convenablement aux travaux d'amélioration, soit encore parce que la période de croissance est très courte.

CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES SOIT POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES.

Cette classe comprend aussi les rivières de roc nu, toute autre superficie dépourvue de sol et les zones d'un trop petit pour servir aux cultures.

SOLS ORGANIQUES - (Non inclus dans le système de classement)

SOLS-CLASSES

À l'exception de la classe 1, les classes sont subdivisées en sous-classes d'après des limitations reconnues. Ces sous-classes sont les suivantes:

- C: Climat désavantageux - La période limitative est soit la basse température, soit la faible précipitation ou la mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.
- D: Mauvaise structure, perméabilité restreinte, ou les deux à la fois - Les sols sont difficiles à travailler, ils absorbent l'eau lentement, ou la profondeur de la couche d'ensablement est limitée.
- E: Dommages par l'érosion - Les dommages causés antérieurement par l'érosion limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- F: Fertilité - Faible fertilité due au manque d'éléments nutritifs assimilables, à la forte acidité ou alcalinité, la faible capacité d'échange, de fortes teneurs en carbonate de calcium ou la présence de composés toxiques.
- I: Inondation - Les crues des cours d'eau et des lacs limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- M: Humidité - La faible capacité de rétention pour l'eau, causée par des caractéristiques des constituants du sol, limite la croissance des plantes cultivées. On ne peut compter sur la sécheresse due au climat.
- N: Salinité - La présence de sels solubles limite la croissance des plantes cultivées.
- P: Pierres - Les pierres nuisent aux travaux de préparation, d'ensemencement et de moisson.
- R: Sol mince sur roche consolidée - La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.
- S: Limitations du sol - Présence de deux des sous-classes DJ, M et N ou davantage.
- T: Relief défavorable - La déclivité ou le modèle du terrain limite l'utilisation pour l'agriculture.
- W: Excès d'humidité - L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès d'eau provenant de causes autres que l'inondation, soit: mauvais drainage, plan d'eau élevé, infiltration et ruissellement dans les zones d'écoulement avoisinantes.
- X: Limitations peu graves mais cumulatives - Sols classés d'après une limitation modérée, causée par l'effet cumulatif de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune prise séparément ne peut avoir grave pour modifier le classement. C'est une sous-classe complète toujours soumise au régime de la classe immédiatement inférieure à la meilleure classe d'une sous-région (climatique).

SYMBOLS

Les gros chiffres indiquent les classes de possibilités. Les petits chiffres placés à la droite d'un numéro de classe indiquent la proportion dans laquelle cette classe est présente sur un tiers de lb.

Les lettres placées à la suite des numéros de classe indiquent les sous-classes, c'est-à-dire les limitations.

EXEMPLES:

4^T P - Désigne une superficie de classe 4 dont les limitations sont dues au relief et à la perméabilité.

2^I 4^F - Désigne une superficie de classe 2, avec limitation due au relief, et de classe 4, avec limitation due à la perméabilité. Une et l'autre occupent la moitié dans les proportions de 1/2.

N.B. La lettre utilisée pour toute superficie est déterminée par le premier chiffre du symbole. Pour les superficies comprenant deux ou trois classes, la classe dominante est indiquée la première.

irda Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole

Édition : Cartographie, IRDA 2700 rue Émilem Québec, P.Q. G1P 3W8 Tel: 418-643-2380 www.irda.qc.ca

Échelle : 1:20000

Feuille: 32D08202

Topographie : Service de la cartographie, Ministère des Ressources Naturelles du Québec.
 Possibilités d'utilisation agricole : Documents originaux : Inventaire des Terres du Canada, ARDA, 1-50-000, 1969
 Acquisition sous forme numérique : Département de la cartographie, IRDA.
 Cette carte a été réalisée à l'aide du progiciel GIBMA (Gestion Intégrée des Ressources en Milieu Agricole) développé par la Direction des Ressources Informatiques du MAPAQ.

Échelle : 1:20000
 400 0 400 800 Mètres
 Équidistance des courbes de niveau 10 mètres
 Projection transversale de Mercator Modifiée (MTM)
 Surface de référence ellipsoïde (GRS80)
 Système de référence géodésique Datum nord-américain 1983 (NAD 83).